



Comité  
de Gestion des  
Centres de  
Vacances du  
Ministère de  
l'Ecologie, du  
Développement  
Durable, des  
Transports et  
du Logement

## SEJOURS DE VACANCES ETE 2011 POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES de 6 à 17 ans

### Personnels des Administrations de l'Etat de la Région LORRAINE

Plot I  
92055 La Défense cedex

Paris, le 10 décembre 2010

Affaire suivie par :

Audrey DUVERT

☎ 01 40 81 81 94  
📄 01 40 81 96 10

Grâce au partenariat conclu entre la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de Lorraine (SRIAS), et le Comité de Gestion des Centres de Vacances (CGCV) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), **les enfants des agents des services de l'Etat en région Lorraine pourront accéder aux séjours de vacances proposés par le CGCV en 2011.**

L'engagement de la SRIAS Lorraine se traduit par le **versement d'une subvention** allouée à cette action éducative et sociale (à raison de 200 € par enfant et par an), pour permettre aux fonctionnaires des administrations autres que ceux issus du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, **l'accès aux tarifs préférentiels conventionnés** proposés dans la brochure du CGCV (*tarifs 2*). La participation de la SRIAS vient en déduction du prix brochure.

Il s'agit de séjours ouverts aux enfants âgés de 6 à 17 ans pendant les vacances d'été 2011.

Retrouvez tous les séjours proposés dans le catalogue « Eté 2011 » du CGCV ou sur notre site Internet [www.cgcv.org](http://www.cgcv.org).

### 1 – INSCRIPTIONS

La date de début des réservations a été fixée au **15/12/2010**.

Afin de privilégier l'usage d'outils de communication éco-responsables, nous vous invitons à effectuer la réservation des séjours en ligne, sur le site Internet du CGCV : [www.cgcv.org](http://www.cgcv.org). Sinon, vous avez toujours la possibilité de réserver :

- **par téléphone** : 01 40 81 96 82  
01 40 81 96 70  
01 40 81 96 09  
01 40 81 96 03

- **par courrier** : CGCV – Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement  
Arche de la Défense – 92 055 LA DEFENSE CEDEX

- **par fax** : 01 40 81 96 10 / 01 40 81 96 99
- **par mail** : [nicole.carpentier2@i-carre.net](mailto:nicole.carpentier2@i-carre.net)  
[geraldine.thierry@i-carre.net](mailto:geraldine.thierry@i-carre.net)  
[emeline.martin@i-carre.net](mailto:emeline.martin@i-carre.net)

**Dès validation de la réservation pour le séjour demandé**, le CGCV adressera directement par courriel **un dossier d'inscription à chaque bénéficiaire**.

Les demandeurs disposeront **d'un délai de 30 jours** afin d'acheminer leur dossier d'inscription en retour. Au-delà de cette période, et sans relance du CGCV, la réservation sera donc annulée et la place redeviendra libre.

**Un conseil** : nous vous invitons à faire preuve de beaucoup de célérité dans le cadre de vos réservations (choix des séjours) !

## 2 – TARIFS

**Les tarifs des différents séjours sont calculés en fonction de votre quotient familial** (revenu fiscal de référence/12 x nombre de parts fiscales). Les tarifs comprennent l'ensemble des prestations : hébergement, pension complète, transports, encadrement, activités, matériels, etc.

**La prestation interministérielle pour séjours d'enfant (PIM)** est perçue directement par le CGCV pour les agents du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Les prix indiqués dans le catalogue en tiennent compte.

**Pour les personnels des autres administrations éligibles à la P.I.M** (voir conditions auprès de votre service d'action sociale) :

Les agents peuvent recevoir individuellement, et suivant leur quotient familial ou leur indice nouveau majoré, une subvention pour séjours d'enfants de leur administration d'origine (à demander auprès du bureau personnel ou des traitements ou de l'action sociale). **Cette aide viendra en diminution du montant du séjour acquitté par l'agent (attribution sur service fait).**

## 3 – MODALITES DE PAIEMENT

**Des réductions** sont consenties pour l'accueil de plusieurs enfants (de -15 % à -50%) et le **paiement des séjours peut s'effectuer en 5 fois sans frais.**

VIVRE L'ÉVASION, LA PASSION et DE VRAIES VACANCES  
COLLECTIVES et EDUCATIVES AVEC LE CGCV  
LE CGCV, C'EST GENIAL COMME VACANCES !

**Le Président du CGCV,**  
**Stéphane SUTEAU.**

**Pour la Présidente de la SRIAS Lorraine,**  
**Sabine CIOLEK.**